

06.05.2014 - 11:49 Uhr

Le Conseil national s'oppose à l'abolition des forfaits fiscaux

Zürich (ots) -

Le Conseil national ne pense pas à la classe moyenne

Employés Suisse n'a aucune compréhension envers le fait qu'après le Conseil des Etats, le Conseil national rejette aussi l'initiative pour l'abolition des forfaits fiscaux. Pour l'association de travailleurs, les forfaits fiscaux violent le principe d'équité fiscale. Selon ce principe, chaque citoyen doit être imposé selon sa capacité économique. Les forfaits fiscaux décrédibilisent la morale fiscale et désavantagent la classe moyenne. En Suisse, cette couche sociale n'a aucune possibilité d'optimiser ses impôts, au contraire des riches étrangers qui profitent de forfaits fiscaux.

Les forfaits fiscaux accordent une manne financière à certains cantons. Ils sont toutefois considérés par une part importante de la population comme injuste. L'initiative pour l'abolition des forfaits fiscaux est une chance de ramener l'équité fiscale, c'est pourquoi Employés Suisse soutient cette initiative.

Contact:

Virginie Jaquet, communication Employés Suisse, 044 360 11 43

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100755527> abgerufen werden.